Décision portant approbation de la Commission dans sa nouvelle composition

2004/2030(INS) - 01/04/2004 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Les députés européens ont approuvé par 324 voix pour, 12 contre et 65 abstentions, la Commission dans sa composition modifiée. Suite à son élection au Parlement grec, Mme Anna DIAMANTOPOULOU a démissionné de son mandat de Commissaire européen chargé des affaires sociales et de l'emploi. Le gouvernement grec a désigné M. Stavos DIMAS pour la remplacer. C'est la première fois depuis l'instauration de la procédure d'investiture de la Commission par le Parlement européen qu'un commissaire change en cours de législature. La commission de l'emploi et des affaires sociales a auditionné le candidat le 30 mars dernier, comme elle l'a fait pour les autres commissaires. Cependant, le PE n'a pas le pouvoir d'approuver ou de désapprouver un candidat individuel. Le vote d'investiture a donc porté sur l'ensemble du Collège des commissaires.